

CBTI-BKVTCommission sectorielle des traducteurs et interprètes jurés (CS TIJ)**Échos de la conférence de l'Eulita des 4 et 5 avril à Ljubljana, Slovénie**

Ljubljana, le 5 avril 2025

Le soleil brille à Ljubljana, où se tiennent les 15^e conférence et assemblée générale de l'Eulita, la European Legal Interpreters and Translators Association.

La conférence de cette année est entièrement consacrée à l'intelligence artificielle, dont la perception est en train d'évoluer auprès des parties concernées, en particulier les autorités européennes et le secteur de la traduction et de l'interprétation.

Si elle n'est plus considérée comme une solution miracle résolvant tous les problèmes de communication entre les peuples étant donné ses biais, ses lacunes et ce qu'on appelle communément ses hallucinations, elle commence à être envisagée — et c'est peut-être le message central de la conférence — comme un outil dont les traducteurs et les interprètes doivent se saisir à temps pour ne pas laisser le secteur aux mains des entreprises technologiques qui s'en servent pour monétiser les données qu'elles peuvent avoir acquises sans considération de droits d'auteur, de copie et d'utilisation.

Le cadre réglementaire européen est au centre de l'attention, avec un regard particulier sur la charte éthique européenne d'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires de la CEPEJ.

Le chemin à parcourir pourrait cependant être encore long, et il sera essentiel que les traducteurs et interprètes communiquent avec leurs clients et parviennent à convaincre toutes les parties prenantes de la traduction et de l'interprétation que l'humain doit rester à la barre, en faisant valoir non que l'IA et la traduction automatique sont à rejeter, mais qu'elles doivent être utilisées à bon escient pour garantir que le message à transmettre le soit intégralement et fidèlement, un processus où l'humain doit rester au centre, tout comme le pilote reste indispensable en dépit de l'utilisation de systèmes de pilotage automatique.

Francis Auquier

Représentant de la CBTI à l'Eulita pour LinguaJuris et la CBTI

LINGUAJURIS

Commission sectorielle des traducteurs et interprètes jurés (TIJ) de la CBTI
Pour toute information complémentaire : linguajuris@cbt-bkvt.org

La CBTI est représentée (par Francis Auquier) à la conférence de l'Eulita à Ljubljana

